



BON RETOUR À L'ÉCOLE ET BIENVENUE AUX NOUVEAUX

C'est avec grand plaisir que tous les membres du personnel de l'école ont accueilli les élèves le 29 août.

Cette année, notre thème est « Voyager à travers les savoirs ».

RENCONTRE DE PARENTS POUR LES ÉLÈVES DE LA 1^{RE} À LA 6^E ANNÉE

Vous trouverez dans le calendrier ci-joint la date de rencontre de parents avec l'enseignant(e) de votre enfant. Il est très important que vous soyez présent à cette rencontre, car des informations essentielles vous seront transmises. Une lettre vous sera remise à ce sujet.

HEURES D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Les enfants ne fréquentant pas le service de garde doivent arriver à l'école entre 8 h 15 et 8 h 25 le matin et entre 13 h 05 et 13 h 15 le midi, car avant ces heures, nous n'assurons pas de surveillance sur la cour pour ces élèves.

DÉBARCADÈRE ET COUR D'ÉCOLE

Je vous rappelle que nous avons deux débarcadères, soit un sur la rue Antoine-Girouard, après les stationnements, et l'autre sur la rue de la Blanche-Herbe. Depuis le printemps, la construction d'un immeuble sur le terrain adjacent de l'école occasionne la circulation de véhicules lourds. Nous vous invitons donc à utiliser le débarcadère sur la rue Blanche-Herbe, car la circulation y est moindre **et plus sécuritaire pour tous**. Notre nombre de stationnements disponibles pour le personnel étant réduit, nous vous prions de ne pas les utiliser comme débarcadère, surtout entre 7 h 30 et 8 h 25 - 13 h et 13 h 25 et le soir après les heures de classe.

Par mesure de sécurité, nous vous demandons de ne pas rester dans la cour d'école lorsque vous venez reconduire vos enfants. Il est très difficile, pour l'ensemble du personnel, de déterminer qui est un parent ou qui est un étranger. Nous vous demandons de laisser votre enfant à l'entrée dans la cour d'école.

Lorsque vous vous présentez à l'école pour offrir votre aide aux enseignants (ateliers ou autres), ce qui est fort apprécié, nous vous demandons de passer par l'entrée principale de l'école et de demander à la secrétaire une cocarde afin de vous identifier.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Nous vous reviendrons sous peu avec les détails.

PLACES DISPONIBLES

Pour les élèves n'ayant pas droit au transport, le parent peut faire une demande de places disponibles en remplissant un formulaire. Celui-ci est disponible au secrétariat de l'école. Il y a des frais de **150\$ pour ce service** et vous devez joindre le paiement à votre demande pour qu'elle soit considérée. Cette demande doit être faite **avant le 20 septembre**.

PHOTO SCOLAIRE

La journée retenue pour la photo scolaire est le vendredi 27 septembre.

*** VERSO ***

LA RENTRÉE SCOLAIRE, C'EST AUSSI LES POUX

- Saviez-vous que les poux de tête sont vieux comme le monde et qu'ils ne sont pas prêts de disparaître?
- Chaque année, des dizaines de milliers de petites mains se mettent à gratter rageusement l'arrière de la tête et le pourtour des oreilles, et ce, partout au Québec et ailleurs dans le monde.

"Soyons prêts à débusquer l'ennemi"

- Pendant l'année scolaire, il se pourrait, au besoin, que la tête de votre enfant soit examinée par une personne mandatée par l'école ou par l'infirmière en santé scolaire, afin de mieux contrôler les infestations.
- Si vous recevez, en cours d'année, une lettre vous indiquant qu'il y a des poux de tête chez votre enfant ou dans son entourage, prenez soin de bien suivre les recommandations du dépliant "Poux, poux, poux" qui selon les écoles accompagne cette lettre ou vous sera remis seulement advenant qu'il y ait un cas dans l'entourage de votre enfant. **Vous pouvez, en tout temps, consulter le dépliant Poux, Poux, Poux au www.msss.gouv.qc.ca. Ces informations sont précieuses, conservez-les. Vous pouvez également consulter le service Info-Santé en tout temps (811)**

"La collaboration parents-école est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête"

Geneviève Aubé, infirmière

QUOI FAIRE LORSQUE MON ENFANT RENCONTRE DES DIFFICULTÉS

À un moment ou l'autre de leur scolarisation et ce, de façon temporaire ou plus soutenue, les enfants peuvent avoir besoin d'aide. Pendant ces moments plus difficiles, il est important de se rappeler que des ressources sont souvent disponibles pour aider son enfant à réussir, quel que soit sa situation d'handicap ou de sa difficulté.

Le document « quoi faire lorsque mon enfant rencontre des difficultés » a été préparé pour vous par le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Il est un outil de référence contenant des informations pertinentes sur les divers services et ressources disponibles à la Commission scolaire des Patriotes. De plus, il vous proposera des stratégies d'intervention face aux besoins particuliers de votre enfant pendant son parcours scolaire. Voici le lien internet : www.csp.qc.ca (dans la section de gauche, aller sur l'onglet parents, cliquer sur le guide « quoi faire »).

INFORMATIONS IMPORTANTES DE LA PART DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Rendez-vous sur le site Web de la Commission scolaire pour les infos de la rentrée : Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse www.antoine-girouard.qc.ca ou celui de la commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca. Vous y trouverez l'info-rentrée 2013-2014, soit des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le Protecteur de l'élève et beaucoup plus !

Service aux parents et Protecteur de l'élève : Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents de la Commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca sous l'onglet Parents.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE !


Anne Boucher, directrice